

# Edito

## *Le recyclage libéral d'une idée simpliste*

Par Stéphane Tassin

**P**armi les propositions avancées, mardi, par le chef du groupe MR au Parlement wallon, Pierre-Yves Jeholet, en matière d'allocations familiales, celle qui vise à supprimer, restreindre ou suspendre les allocations familiales des élèves qui ne fréquentent pas l'école de manière assidue, n'est pas une nouveauté.

A chaque fois, la violence de l'idée qui a, rappelons-le, le droit d'être exprimée, a vu son auteur se faire croquer. Même si certains y ont trouvé la satisfaction de faire parler d'eux, il n'en reste pas moins que le principe voulant qu'un enfant vaut un enfant doit rester d'application. Ajoutons, tout de même, que l'harmonisation des montants entre le premier enfant et les autres serait un plus dans le respect de ce principe.

Lutter contre l'absentéisme

scolaire est un combat louable. Mais combattre un phénomène en s'attaquant à ses conséquences et non à ses causes n'est jamais un gage de réussite. C'est le simplisme de la carotte et du bâton qui plaira sans doute aux adeptes du coup de pied au cul bête et méchant, persuadés que la privation financière remet tout sur les rails d'une normalité qu'ils considèrent comme universelle.

On pourrait d'ailleurs retourner l'idée à l'égard des députés qui ne sont présents au Parlement wallon que de manière partielle. Dont, reconnaissons-le, Pierre-Yves Jeholet ne fait pas partie. Il y aurait peut-être alors une valeur d'exemple à mettre en avant. Nous verrions pourtant plus d'un député se lever pour dénoncer le simplisme de la proposition. C.Q.F.D.!

On peut du reste raisonnablement penser que Pierre-Yves Jeholet ne déposera pas de texte allant dans ce sens. Emettre l'idée lui aura suffi.